

DOSSIER DE PRESSE

INAUGURATION
Résidence Orion
à Nanterre (92)

mercredi 24 novembre 2021 à 18h

10 rue de la Chasse
92 logements locatifs pour jeunes

Espacil Habitat inaugure aujourd'hui la résidence Orion à Nanterre.

Espacil Habitat, ESH filiale d'Action Logement Immobilier, gère en direct près de **7 000 logements pour étudiants et jeunes actifs**.

Le développement de cette **offre spécifique** répond aux différents besoins du parcours résidentiel et constitue la traduction locale d'une des missions d'Action Logement : favoriser l'accès au logement et notamment celui des jeunes et des salariés.

Le contexte économique a multiplié et renforcé les phases d'incertitude et d'instabilité de la partie la plus fragile de la population des 18-30 ans, en leur imposant un parcours professionnel constitué de mobilités géographiques et d'une succession d'emplois précaires sur des périodes plus ou moins longues.

Le départ du foyer familial, voulu ou subi, intervient souvent sans que les jeunes intéressés aient les moyens financiers et psychologiques d'assumer leur autonomie.

Espacil Habitat participe activement au développement des territoires et au logement des salariés en offrant, aux jeunes, qu'ils soient étudiants et/ou jeunes actifs, des logements de qualité, à loyer accessible, à proximité des transports, des centres universitaires et des bassins d'emploi.

Ces logements constituent une première étape fondatrice du parcours résidentiel pour cette population, souvent précaire, en phase de stabilisation socio-professionnelle.

**Maître d'ouvrage
et
Gestionnaire :**

UN INTERLOCUTEUR UNIQUE

Cette double fonction confère à Espacil Habitat de nombreux atouts, en particulier la maîtrise globale du processus :

- élaboration des projets,
- construction,
- mise en service et attribution des logements,
- gestion quotidienne et maintenance technique,
- accompagnement social des résidents,
- animation du bien-vivre ensemble.

4^{ème} résidence dans le département des Hauts de Seine.

407 logements.

LA RÉSIDENCE

Ouverte en mai 2021, la résidence Orion conçue par SEURA Architectes, dans le cadre d'un ensemble immobilier réalisé par Linkcity/Sogeprom, offrent **92 logements** dont 5 logements adaptés aux jeunes à mobilité réduite.

Idealement située à proximité immédiate des transports, la résidence offre également un accès rapide aux pôles universitaires et aux bassins d'emploi.

Afin de garantir une présence régulière auprès de l'ensemble des jeunes, la résidence dispose d'un **bureau**, lieu d'accueil pour les jeunes sur les temps de permanence.



La résidence, certifiée **Habitat & Environnement RT2012 -20 %**, bénéficie de prestations qualitatives et d'une belle offre de services :

• Tous les logements sont équipés d'une salle d'eau et d'une cuisinette complète équipée ainsi que d'un mobilier mobile, polyvalent, design

et agréable (canapé convertible, table de travail, table d'appoint, chaise, chevet).

• Les logements sont **connectables** avec prise TV, téléphone, fibre optique et offre internet WIFI négociée avec un prestataire.

• Le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire sont produits par une chaufferie gaz, ce qui apporte un confort thermique et une maîtrise des charges à l'échelle de l'ensemble immobilier.

• Pour **favoriser les mobilités douces**, un local vélo est également disponible.

Différents espaces partagés offrant services et convivialité sont proposés :

- un espace d'accueil situé au 1^{er} étage prolongé d'un espace vert,
- une salle de convivialité,
- une laverie commune.

ÉTAPES D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS

• Communication auprès des cibles privilégiées :

- établissements d'enseignement supérieur,
- réservataires,
- entreprises,
- acteurs sociaux et locaux,
- associations...

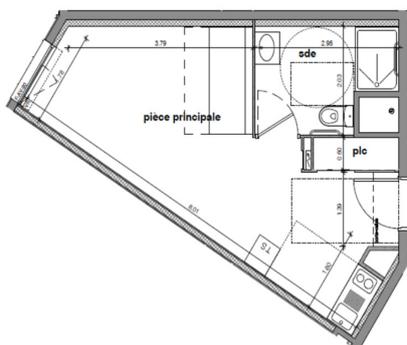
• Commission de première occupation le 11/02/2021 suivie de la **commission de pré-admission** :

une **véritable concertation** entre les services de la Ville de Nanterre, la Préfecture, la Région Île-de-France, Action Logement et Espacil Habitat pour atteindre les objectifs du projet social et **favoriser la mixité en accueillant des publics jeunes dans toute leur diversité.**

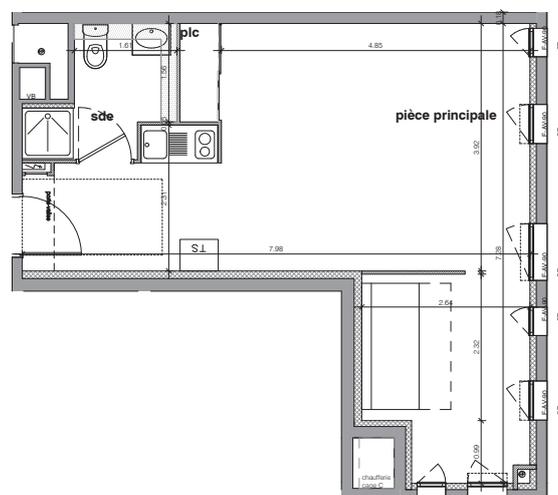
LA RÉPARTITION DES LOGEMENTS

	PLS	PLUS	FP	TOTAL
Type 1	44	25	-	69
Type 1 bis	17	-	-	17
Type 4	-	-	1	1
Type 5	5	-	-	5
TOTAL	66	25	1	92

Plan d'un logement de type adapté - 20 m²



Plan d'un logement de type 1 bis - 20 m²



LES CHIFFRES CLÉS DE L'OCCUPATION DE LA RÉSIDENCE

Pour la plupart des résidents, ce logement est une **première installation** en toute autonomie : premier contrat de location, premier état des lieux, premier emménagement, première demande d'APL... L'ouverture de la résidence a permis à beaucoup de jeunes de résoudre des **difficultés d'hébergement, d'éloignement géographique** par rapport à leur lieu de travail des problématiques de **décohabitation**.

Pour accompagner les résidents vers ce nouveau statut en toute sérénité, la présence de l'équipe d'Espacil Habitat est essentielle.

Cette étape fondatrice du parcours résidentiel est essentielle à l'équilibre de vie des jeunes qui sont en pleine phase de stabilisation socio-professionnelle.

ORIGINE ET PARCOURS RÉSIDENTIEL DES ENTRANTS :

Situation antérieure des entrants :

27 % des jeunes étaient logés chez leurs parents.

18 % étaient dans une situation précaire ou transitoire et hébergé chez un particulier, logés à titre gratuit ou sous-locataires.

A noter que pour plusieurs jeunes, l'accès à la résidence est une nouvelle étape dans un parcours résidentiel déjà entamé en structure collective :

13 % en foyer,

6 % en logements HLM,

6 % dans un résidence d'Espacil Habitat.

Origine des entrants :

24 % des jeunes logés étaient déjà résidents du département des Hauts de Seine dont 17 % habitaient déjà à Nanterre.

46 % des résidents habitaient un autre département d'Ile-de-France et 25 % d'une autre région.

LE MONTANT MOYEN DES MENSUALITÉS

	PLUS	PLS
Type 1	340 €	470 €
Type 1 bis	-	550 €
Type 5	-	1 500 €
Garage Parking	-	15€

STATUT ET PROFIL DES RÉSIDENTS :

23 ans âge moyen des résidents.

22 % des jeunes bénéficient d'une bourse d'études dont :

16 % de bourses du CROUS,

6 % d'autres bourses (type bourse d'ambassade pour les étudiants étrangers).

Répartition des parcours de formation des résidents :

36 % des résidents cumulent formation et emploi.

44 % sont en Master,

22 % sont en Licence,

16 % sont en filière professionnelle :

(6 % sont en BTS et DUT et 10 % en CAP, Bac Pro, Brevet Pro),

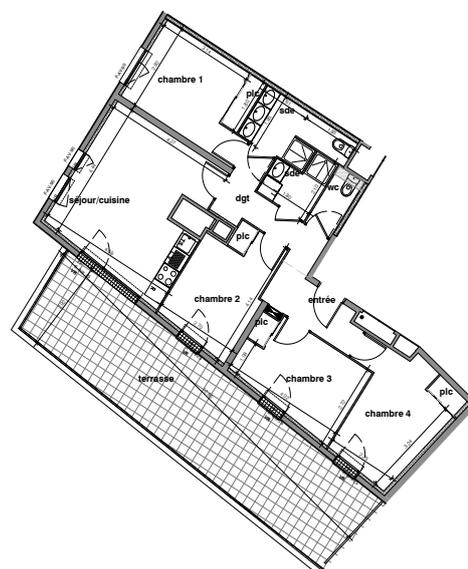
6 % sont en Doctorat.

LES COLOCATIONS «KAPS»

Les colocations de la résidence font l'objet d'un partenariat avec l'AFEV pour un projet KAPS (Kolocation à Projets Solidaires).

23 kapseurs vivent en colocation dans 6 logements de la résidence et ils s'investiront, à partir de la fin du mois de novembre, dans des projets de solidarité au sein du quartier.

Plan d'un logement de type 5 - 118 m²



LE FINANCEMENT

Coût total de l'opération	9 356 887 €
Subventions	860 000 €
Etat	100 000 €
Conseil Régional d'Île-de-France	660 000 €
Conseil Départemental des Hauts-de-Seine	50 000 €
Ville de Nanterre	50 000 €
Prêts	8 496 887 €
Prêts PLUS, PLS	6 335 985 €
Prêts Action Logement	960 000 €
Fonds propres d'Espacil Habitat	1 200 902 €

La garantie des prêts principaux réalisés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations a été apportée par la Ville de Nanterre.



QUELQUES DATES

Engagement Espacil Habitat	06/2013
Permis de construire	12/2013
Subvention Etat surcharge foncière	12/2017
Subvention Région Ile-de-France	12/2017
Subvention Département des Hauts-de-Seine	06/2014
Subvention Commune	12/2017
Signature VEFA	10/2018
Pose de la 1 ^{ère} pierre	07/2019
Démarrage des travaux	10/2018
Mise en service	05/2021
Inauguration	11/2021

À PROPOS D'ESPACIL HABITAT

Entreprise Sociale pour l'Habitat au sein d'Action Logement Immobilier, Espacil Habitat accompagne la diversité et l'évolution des besoins en logements en apportant des solutions adaptées : logements locatifs, résidences et foyers pour jeunes et pour personnes âgées, logements en accession aidée à la propriété. En développant le logement pour faciliter l'emploi, et en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, Espacil Habitat participe pleinement au développement des territoires, au renouvellement urbain et à la mixité sociale. Espacil Habitat gère près de 25 331 logements dans 284 communes en Bretagne, Loire-Atlantique et Île-de-France et accompagne le parcours résidentiel de ses locataires.

Attentif à garantir la satisfaction de ses publics, Espacil Habitat est titulaire du droit d'usage des marques NF Habitat, NF Habitat HQE™, Qualibail et mène également une démarche de Responsabilité Sociétale et Environnementale.

www.espacil-habitat.fr



1, rue du Scorff - CS 54221 - 35042 Rennes Cedex
02 99 27 20 00

Architecte : SEURA, Paris (92)

Promoteur : Linkcity, Paris (75)

Directrice générale : Sophie Donzel

Directeur général délégué : Franck Pluche

Directrice du développement : Stéphanie Vondière

Directeur des logements jeunes : Laurent Renou

Directeur développement logements jeunes : Philippe Pelhate

Monteur d'opérations : Camille Le Fur

Conductrice d'opérations : Emmanuelle Giguet

Responsable agence Ile-de-France Sud : Jérôme Marminat

Titulaire du droit d'usage des marques :

